
Initiative redevance : 200 francs, ça tarit !

Article de Natacha Rossel pour le Journal de la SSA n° 139

L'initiative "200 francs, ça suffit !" menace l'équilibre précaire du financement de la production audiovisuelle en Suisse.

C'est un mauvais film qui se prépare. Voyez l'intrigue : un appauvrissement du service public, des milliers d'emplois menacés et tout un pan de la culture qui se tarit. Or, le scénario n'a rien de fictif : l'initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! », qui vise à tailler drastiquement dans la redevance TV/radio (actuellement à 335 francs par an), est soumise aux urnes cette année. Les enjeux sont énormes en termes de qualité de l'information, mais aussi de création artistique. Largement soutenu par la SSR, le secteur du cinéma, séries et documentaires, serait donc touché de plein fouet.

Le climat est déjà morose dans le monde de l'audiovisuel. Car le contre-projet adopté par le Conseil fédéral, qui ramène la redevance à 300 francs d'ici à 2029, contraint la SSR à économiser 270 millions par an. Avec une redevance à 200 francs, les recettes de la SSR seraient divisées de moitié. « Nous avons de grosses inquiétudes quant à la manière dont certains et certaines responsables politiques jouent avec le feu en ne semblant pas réaliser les répercussions sur tout un tissu économique », alerte David Rihs, cofondateur de la société de production Point Prod. Il rappelle que le financement des productions audiovisuelles repose sur trois piliers : l'Office fédéral de la culture (OFC), la SSR et les organisations redistributrices, dont Cinéforum en Suisse romande et la Zürcher Filmstiftung en Suisse alémanique. Couper dans l'un ébranle tout l'écosystème.

Le pacte de l'audiovisuel menacé

Rembobinons. Depuis 1996, le Pacte de l'audiovisuel fixe le cadre du soutien de la SSR à la production indépendante suisse de films et de séries. La mouture actuelle, qui court jusqu'en 2027, injecte 34 millions de francs par an, dont un socle de 10 millions pour le cinéma. Cette manne fait tourner les caméras : plus de 3000 films et 20 séries ont vu le jour, soit quelque 140 productions par an, selon les chiffres SSR. Un oui à l'initiative risquerait-il de menacer la reconduction du pacte dès 2027 ? « Avec une baisse de plus de la moitié de son budget, la SSR ne pourrait plus prolonger le Pacte de l'audiovisuel », répond Nik Leuenberger, porte-parole de la SRG/SSR. Susanne Wille, directrice de la SSR, l'a confirmé dans une interview donnée à Cinébulletin : « Nous devons revoir notre offre. Nous prévoyons d'engager un dialogue avec nos partenaires en la matière. Cette transformation (*ndlr: la redevance à 300 francs*) constitue déjà un défi de taille, puisque la réduction budgétaire de 17% est un fait établi. » Une redevance abaissée à 200 francs rendrait quant à elle « impossible la reconduction du Pacte de l'audiovisuel », a-t-elle affirmé.

Une redevance abaissée à 200 francs rendrait « impossible la reconduction du Pacte de l'audiovisuel ». Susanne Wille

A cela s'ajoutent les financements injectés par la SSR hors pacte, soit environ 10 à 17 millions par an (17 millions en 2024) dans la production audiovisuelle indépendante. Cette enveloppe risque de se réduire comme peau de chagrin. « On voit déjà un peu un serrage de vis là où ils peuvent », s'alarme Stéphane Morey, secrétaire général de Cinéforum. Nik Leuenberger confirme



que le scénario à 200 francs « aurait des conséquences massives sur tous les budgets de la SSR. » Pour l'heure cependant, aucun chiffre n'a encore été articulé.

Pour assurer la viabilité du cinéma suisse, l'un des arguments brandis par le comité d'initiative est de faire de la place aux acteurs privés. Un argument balayé par Margarita Lajqi, responsable communication du Syndicat SSM : « Les offres privées ne peuvent pas remplacer le rôle d'un service public fort. Celles-ci produisent principalement là où cela est rentable. Contrairement aux diffuseurs locaux et régionaux, la SSR remplit une mission de service public très large : elle produit et diffuse des contenus de haute qualité dans les quatre langues nationales et tient compte des spécificités régionales. »

« En Suisse, le box-office n'est pas suffisant pour rembourser les coûts de production, même si on fait un carton comme *Ciao-Ciao Bourbine*. » David Rihs

David Rihs appuie, avec un exemple éloquent : « En Suisse, le box-office n'est pas suffisant pour rembourser les coûts de production, même si on fait un carton comme *Ciao-Ciao Bourbine*. » Cette comédie de Peter Luisi a dépassé les 300 000 entrées en 2023. Or, insiste le producteur, « même si vous faites ce chiffre-là (et ce sont des scores très rares), vous ne rentrez pas dans le financement du film compte tenu de la taille de notre territoire. Nous ne pouvons pas proposer des produits qui seraient autofinancés selon la loi du marché. Malgré toutes les bonnes intentions affichées, les investisseurs ne trouvent pas de levier financier suffisant. »

On peut brandir la nouvelle loi sur le cinéma, la fameuse Lex Netflix, qui impose aux plateformes de streaming d'investir 4% de leur revenu brut annuel réalisé en Suisse dans des productions suisses – et dont la SSR est exemptée. Stéphane Morey réfute l'argument : « Les grandes plateformes fonctionnent selon une logique commerciale, qui consiste à prendre le moins de risques possible. » Ainsi, elles laissent par exemple à la SSR le soin de financer la partie développement des séries. « Il faut compter 200 000 francs de base pour développer, écrire un scénario, reprend-il. La RTS va en soutenir un certain nombre, mais tous ne seront pas produits. »

« Nous avons pu faire *Winter Palace* parce que nous l'avons développée notamment avec l'aide de la RTS et de la SSR. » David Rihs

Prenez *Winter Palace*, carton de l'année 2025. Coproducteur de cette série en collaboration avec Netflix, David Rihs rappelle le processus de financement : « Nous avons pu faire *Winter Palace* parce que nous l'avons développée notamment avec l'aide de la RTS et de la SSR. Nous avons obtenu un préfinancement et un co-financement de la SSR, ce qui a permis, dans un second temps, d'aller voir nos partenaires internationaux. Ainsi, même dans un marché libéralisé, si les entrepreneurs suisses n'ont pas quelque chose à faire valoir sur ce marché international, ils passent sous les radars. »

L'« excellence suisse » en péril

Un oui à l'initiative entraînerait d'autres conséquences en cascade. Tout le système de la perception de droits d'auteur serait mis à mal, fragilisant encore la situation, précaire, des autrices et auteurs. En 2024, la SSR les chiffrait à 54,5 millions dans le secteur culturel (tous domaines confondus). Autre menace, et non des moindres : un affaiblissement progressif du savoir-faire suisse. Car si la Lex Netflix impose d'investir en partie en Suisse, les sociétés peuvent dépenser l'argent comme elles l'entendent : « Par exemple, illustre Stéphane Morey, la part suisse peut être dévolue à la postproduction, alors que tout le reste est dépensé à l'étranger ». Y compris les salaires des spécialistes de la myriade de métiers de l'audiovisuel. « Netflix a salué le travail artistique de *Winter Palace*. La déco, l'image, ces postes ont reçu des prix dans des festivals



internationaux, souligne David Rihs. Or, ce niveau d'excellence existe parce qu'il y a en Suisse, notamment grâce à la SSR et à l'OFC, un socle minimum pour permettre à des professionnels et professionnelles indépendants de travailler à l'année ». A moyen terme, un oui à l'initiative ternirait cette excellence suisse, pourtant brandie par les courants populistes.

DES CONSÉQUENCES EN CASCADE

Si le domaine de l'audiovisuel était touché de plein fouet par un oui à l'initiative « 200 francs, ça suffit ! », d'autres domaines culturels en subiraient également les conséquences. Le milieu des arts vivants tire lui aussi la sonnette d'alarme et craint pour le sort réservé à des programmes tels que « De la scène à l'écran » (des spectacles filmés et diffusés à la télévision) ou des émissions culturelles comme Vertigo. « La couverture des arts de la scène est déjà réduite à une portion congrue dans les médias. Avec un oui à l'initiative, nous craignons qu'elle disparaisse », alerte Thierry Luisier, secrétaire général de la Fédération romande des arts de la scène (FRAS). Le monde de l'humour est lui aussi sous pression : en Suisse romande, la relève fait souvent ses armes en tant que chroniqueurs et chroniqueuses sur Couleur 3.

Par effet ricochet, les coupes auraient des répercussions sur d'autres secteurs. Ces dernières années, plusieurs études ont démontré qu'un franc investi dans la culture apportait une valeur ajoutée importante dans le tissu économique local, dont l'hôtellerie, la restauration, les transports et le tourisme. Au fil des ans, la SSR a tissé des partenariats avec des festivals et manifestations. La perte ou la réduction du soutien de la SSR pourrait ainsi fragiliser certains événements, notamment ceux qui dépendent de sa visibilité ou de coproductions.